terminées, le parti qui aura triomphé, quel qu'il soit, devra aussitôt prendre des mesures pour stabiliser le tarif douanier. Certains disent que ce seront les progressistes. Je suis d'avis que s'ils occupaient le banc des ministres ils constateraient aussi la nécessité de stabiliser le tarif dans l'intérêt du pays; nous pourrions du moins compter que leur attitude serait susceptible d'inspirer plus de confiance dans les institutions du Gouvernement qu'il n'en existe à présent.

J'ai entendu parler de modifications à la constitution et ainsi de suite. Un des changements à la constitution que j'accueillerais avec joie serait une réforme diminuant de moitié le nombre des représentants à la Chambre, et cela aussitôt que possible.

Des VOIX: Très bien, très bien.

M. HARRIS: Je suis heureux de voir que mes remarques rencontrent de l'approbation. On a aussi suggéré une réduction de l'indemnité parlementaire. Sur ce point on me permettra un mot afin de dégager ma responsabilité. Si vous le voulez, vous pouvez immédiatement prendre mon indemnité. cupe une position qui me permet de vivre et je serais heureux de servir le pays gratuitement. Mais, quant aux députés qui n'ont pas d'autre profession, qu'on leur conserve leur indemnité, mais qu'on leur donne deux fois plus de travail. Qu'on les fasse représentants de cent mille personnes, comme c'est le cas dans ma circonscription et qu'on réduise de moitié le nombre des députés.

Je conseille aussi qu'en revisant le règlement de la Chambre, on décide d'accorder à chaque député environ vingt pages du hansard et qu'on soustraie de son indemnité les frais d'impression de toute page excédant les

vingt pages accordées.

J'ai débuté en réduisant les dépenses de l'administration centrale. Passons maintenant à ce que des gens considèrent comme un fardeau inutile, le réseau du National-Canadien; je ne partage pas leur avis. Commençons là une diminution des frais. Tout d'abord diminuons les dépenses de la radiotéléphonie et faisons disparaître des dépenses comme celle d'un quart de million depuis un an et demi pour établir des terrains de golf. Comme je l'ai dit auparavant faisons revenir d'Europe ces agents qui cherchent des clients et si l'on doit faire quelque chose en Europe pour le compte du réseau national, que ce travail soit confié à nos commissaires du commerce déjà établis là-bas. Nous n'avons pas besoin de deux organisations en Europe. Faites le possible pour augmenter notre commerce entre l'est et l'ouest. Faites le possible pour augmenter la circulation des marchandises et des produits susceptibles de payer des tarifs élevés et éliminez autant que possible l'exportation des matières premières. Conservez le marché canadien aux produits agricoles du Canada.

Exploitez les richesses canadiennes et transformez-les en marchandises finies si c'est possible; conservez notre énergie hydroélectrique à l'usage de nos industries.

Partout où c'est possible, établissez la préférence, du moment qu'elle ne gêne pas les ou-

vriers canadiens.

Quand viendra le moment de nommer la commission du tarif je conseille qu'on la forme de trois membres dont l'un aura à cœur les intérêts de l'agriculture, un autre les intérêts des ouvriers et le troisième les intérêts des fabricants et des institutions commerciales. Que ce corps de trois membres se réunisse et accomplisse quelque chose pour le bien-être de tous. En d'autres termes adoptez franchement cette partie du programme conservateur, ne vous attachez pas à de petits détails ici et là comme le fait actuellement le Gouvernement en tentant de faire croire au peuple qu'il lui accorde quelque chose qui diffère de ce que demandent les conservateurs.

L'adoption d'une ligne de conduite de ce genre, monsieur l'Orateur, permettrait mieux au peuple canadien, j'en suis convaincu, de comprendre que le Canada vaut en réalité quelque chose. On me permettra d'exprimer un sentiment que je ressens quand je voyage d'un endroit à un autre du pays. Récemment, je me trouvais dans les Provinces maritimes et on rencontre en cette province beaucoup de McDonalds, de McKinnons, de McLarens, de McLeans, de McCreas et de Camerons, gens dont les ancêtres sont probablement venus à bord de l'Hector et qui descendent sans doute de ces highlanders de l'armée de Wolfe qui a combattu sur les plaines d'Abraham. Leur lignée et leur origine sont excellentes, mais je les implore de se souvenir qu'ils sont avant tout des Canadiens.

Un peu plus à l'ouest, dans la province de Québec, nous trouvons les Archambaults, les Bélands, les Bouchers, les Bourassas, les Denis, les Lauriers, les Marcils et les Lemieux. Ils aiment se nommer Canadiens français quand ils se trouvent dans la province de Québec. Ils ont été Canadiens longtemps avant nous, mais qu'ils oublient aujourd'hui qu'ils sont Canadiens français pour ne se souvenir que de leur titre de Canadiens.

Au delà des plaines de l'Ouest, nous trouvons en Colombie-Anglaise les descendants de ces anciens soldats de l'empire anglais, ces rudes mineurs dont parlait l'honorable député de Kootenay-Ouest (M. Humphrey), établis